2025/12/10 14:31 1/2 Foire aux guestions

## Foire aux questions

## Oubli du mot de passe

Q: En cas d'oubli de mon mot de passe, est-il possible de le recevoir par mail ?

R: Non, pour une sécurité maximal du site, le mot de passe a été crypté dans la base de donnée. Lorsque vous insérez votre mot de passe au moment de l'authentification, il subit le même traitement et est comparé à "l'empreinte" stockée sur le serveur pour valider votre session, et vos droits sur le programme.

La méthode utilisé est irréversible et comporte environ 400 sextillions  $(4.10^{38})$  de combinaisons, ce qui laisse très peu de chance de retrouver votre mot de passe.

## **Droits des utilisateurs**

Q: Comment sont défini les droits d'accès au logiciel.

R: Le système fonctionne par profil.

l'administrateur défini les droits de chaque profil indépendamment:

| Profil                       | Droits  |
|------------------------------|---|
| Eleve                        | Visualiser son profil<br>Editer sa fiche d'acceptation  |
| Enseignant                   | Accès au tableaux des classes.<br>Rédaction des ordres de mission.<br>Basculer en mode élève.<br>Peut insérer des absences en stage.<br>Peut modifier les coordonnées des élèves  |
| Administration sans pouvoirs | Pouvoir identique aux professeurs,<br>Permet simplement d'affiner les rôles dans les équipes.   |
| Lecteur des statistiques     | Peut lire les journaux de connexion,<br>Peut suivre les conventions en "masse",<br>Peut lire les statistiques.  |
| Gestionnaire des élèves      | Peut modifier complètement les fiches élèves.   |
| Gestionnaire d'entreprise    | Peut entrer les entreprises dans la base.   |
| Rédacteur de convention      | Peut gérer complètement les stages.\\Ce profil peut rédiger les conventions de stage  |
| Administrateur               | Peut gérer les paramètres des classes.<br>Peut définir les dates des stages.<br>Peut exporter des données vers des fichiers CSV.  |
| Super Admin                  | Ce compte est défini lors de la mise en place du logiciel, <u>1 seul compte par établissement</u> Peux définir les structures. Peux importer les données "en masse". Peux détruire la base de l'établissement en quelques clics |

Last update: 2015/09/19 17:13

From:

https://wiki.pfmp.fr/wiki/ - PFMP

Permanent link:

https://wiki.pfmp.fr/wiki/doku.php?id=foire\_aux\_questions&rev=1442675586

Last update: 2015/09/19 17:13



https://wiki.pfmp.fr/wiki/ Printed on 2025/12/10 14:31